



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS  
DU CONSEIL MUNICIPAL

(Direction des Assemblées)

2022/2165

Approbation d'un contrat de prêt et de cession de droits entre l'Auditorium-Orchestre national de Lyon et la Compagnie l'Ouïe de l'œil dans le cadre de l'exposition Servante(s) présentée à l'Auditorium du 6 février au 2 mars 2023

Direction des Affaires Culturelles

**Rapporteur** : Mme PERRIN-GILBERT Nathalie

**SEANCE DU 15 DÉCEMBRE 2022**

LISTE DES DELIBERATIONS AFFICHEE LE : 20 DECEMBRE 2022

DATE DE CONVOCATION DU CONSEIL MUNICIPAL : 8 DECEMBRE 2022

NOMBRE DE CONSEILLERS MUNICIPAUX EN EXERCICE AU JOUR DE LA  
SEANCE : 73

DELIBERATION PUBLIEE LE : 23 DECEMBRE 2022

---

**PRESIDENT** : M. DOUCET Grégory

**SECRETAIRE ELU** : Mme ZDOROVITZOFF Sonia

**PRESENTS** : Mme PERRIN, M. DOUCET, Mme HENOCQUE, M. GODINOT, Mme VIDAL, M. BOSETTI, M. VASSELIN, Mme PERRIN-GILBERT, Mme RUNEL, M. LUNGENSTRASS, Mme AUGHEY, M. MAES, Mme DE LAURENS, M. MICHAUD, Mme NUBLAT-FAURE, M. HUSSON, Mme ZDOROVITZOFF, M. CHEVALIER, Mme DELAUNAY, M. GIRAULT, Mme GOUST, Mme DUBOIS BERTRAND, Mme PRIN, M. VIVIEN, M. EKINCI, Mme TOMIC, M. MONOT, Mme DUBOT, Mme BLANC, Mme CROIZIER, M. BLACHE, M. DUVERNOIS, Mme BORBON, M. HERNANDEZ, M. BILLARD, M. BLANC, Mme DE MONTILLE, M. SOUVESTRE, Mme BOUAGGA, M. PRIETO, Mme ROCH, M. BERZANE, M. ODIARD, Mme MARAS, Mme CABOT, M. ZINCK, Mme BRAIBANT THORAVALE, M. DRIOLI, M. GENOUVRIER, Mme ALCOVER, M. CHAPUIS, Mme BRUVIER HAMM, Mme FRERY, Mme GEORGEL, M. KIMELFELD, M. DEBRAY, Mme POPOFF, M. KEPENEKIAN, M. REVEL, Mme VERNEY-CARRON, Mme CONDEMINE, M. BROLIQUIER, M. OLIVER, M. CUCHERAT, M. LEVY, Mme BACHA-HIMEUR, M. SECHERESSE, Mme GAILLIOUT

**ABSENTS EXCUSES ET DEPÔTS DE POUVOIRS** : Mme LEGER (pouvoir à M. PRIETO), M. CHIHI (pouvoir à Mme DUBOT), M. GIRAUD (pouvoir à Mme RUNEL), M. COLLOMB (pouvoir à M. CUCHERAT), Mme FERRARI (pouvoir à M. KIMELFELD)

**ABSENTS NON EXCUSES** :

2022/2165 - APPROBATION D'UN CONTRAT DE PRET ET DE CESSION DE DROITS ENTRE L'AUDITORIUM-ORCHESTRE NATIONAL DE LYON ET LA COMPAGNIE L'OUÏE DE L'ŒIL DANS LE CADRE DE L'EXPOSITION SERVANTE(S) PRESENTEE A L'AUDITORIUM DU 6 FEVRIER AU 2 MARS 2023 (DIRECTION DES AFFAIRES CULTURELLES)

Le Conseil Municipal,

Vu le rapport en date du 28 novembre 2022 par lequel M. le Maire expose ce qui suit :

Héritier de la Société des grands concerts de Lyon fondée en 1905, l'Orchestre national de Lyon est devenu un orchestre permanent en 1969. Depuis lors, il est administré et soutenu financièrement par la Ville de Lyon, qui l'a doté en 1975 d'une salle de concert, l'Auditorium. L'Auditorium-Orchestre national de Lyon propose une programmation musicale ambitieuse et ouverte.

Au fil des saisons, il fait découvrir au grand public la richesse de son répertoire en proposant des concerts ainsi que des projets de médiation culturelle à destination de tous les publics. Des ateliers pédagogiques et des concerts commentés complètent une programmation d'excellence faisant la part belle aux performances musicales de l'Orchestre national de Lyon, mais aussi à des orchestres et des artistes invités tout au long de la saison.

Dans le cadre de son activité de promotion de la culture, l'Auditorium-Orchestre national de Lyon souhaite présenter l'exposition photographique et sonore Servante(s) de la compagnie l'Ouïe de l'œil du 6 février au 2 mars 2023 dans son bâtiment.

La compagnie mettra donc à disposition de l'Auditorium-Orchestre national de Lyon les œuvres relatives à l'exposition Servante(s) et en cédera temporairement les droits de représentation publique, d'exposition, de reproduction et de communication publique dans le cadre d'une cession de droits d'auteur sur la durée de l'exposition d'un montant total de 2 800 €HT.

L'Auditorium-Orchestre national de Lyon s'engage à promouvoir l'exposition en utilisant ses moyens habituels de promotion, en assurant l'organisation d'un vernissage et à assurer l'installation des œuvres en son sein.

La compagnie s'engage à transmettre les œuvres au moins 7 jours avant la date de l'exposition et à être présente lors du vernissage.

Vu ledit contrat ;

Oui l'avis de la commission Culture - Démocratie locale - Politique de la ville - Vie étudiante ;

**DELIBERE**

- 1- Le contrat de prêt et de cession de droits susvisé établi entre la Ville de Lyon/Auditorium-Orchestre national de Lyon et la Compagnie l'Ouïe de l'œil dans le cadre de la réalisation de l'exposition Servante(s) à l'Auditorium-Orchestre national de Lyon est approuvée.
- 2- La dépense correspondante d'un montant de 2 800 € sera imputée sur les crédits inscrits au budget de l'exercice 2022, chapitre 011, programme DEVPUBLI07, opération ACULTU07, opération / nature DFACULTU, ligne de crédit 1687, nature 62268.
- 3- M. le Maire est autorisé à signer ledit document et à l'exécuter.

(Et ont signé les membres présents)  
Pour extrait conforme,  
Le Maire,

Grégory DOUCET